



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Fondation Hôpitaux de Paris Hôpitaux de France

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022
Fondation Hôpitaux de Paris Hôpitaux de France
9 rue Scribe - 75009 PARIS

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Fondation Hôpitaux de Paris Hôpitaux de France

9 rue Scribe - 75009 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Au Conseil d'Administration de la Fondation Hôpitaux de Paris Hôpitaux de France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Hôpitaux de Paris Hôpitaux de France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans la note « Principes, règles et méthodes d'établissement du compte d'emploi des ressources » de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 27 juin 2023

KPMG SA

Isabelle Le Loroux

Associée

BILAN ACTIF AU 31/12/2022

ACTIF	Exercice 31/12/2022 (selon ANC 2018-06)			Exercice 31/12/2021
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	4 414	4 414	0	327
Autres immobilisations incorporelles	141 166	141 166	0	0
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	41 189	24 189	17 000	17 024
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	5 080 134	261 976	4 818 159	3 176 154
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés	6 000 274		6 000 274	6 000 274
Prêts				
Autres	95 408		95 408	95 225
Total I	11 362 585	431 744	10 930 841	9 289 004
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes			0	
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations	2 288 307		2 288 307	1 606 449
Autres	532 201		532 201	444 389
Valeurs mobilières de placement	200 078		200 078	11 522 177
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	69 478 027		69 478 027	57 099 030
Charges constatées d'avance	361 207		361 207	167 859
Total II	72 859 820		72 859 820	70 839 904
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	84 222 405	431 744	83 790 661	80 128 908

BILAN PASSIF AU 31/12/2022

PASSIF	Exercice 31/12/2022 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/2021
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	3 927 524	3 478 108
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	10 346 707	44 027 701
Autres		
Report à nouveau	3 104 145	3 104 145
Excédent ou déficit de l'exercice	5 740 174	-33 231 578
Situation nette (sous total)	23 118 551	17 378 376
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	23 118 551	17 378 376
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	6 064 417	3 819 596
Fonds dédiés	17 872 078	32 460 306
Total II	23 936 495	36 279 902
PROVISIONS		
Provisions pour risques	0	
Provisions pour charges	34 046	85 405
Total III	34 046	85 405
Fonds dédiés		
- sur subventions de fonctionnement		
- sur autres ressources		
Total III bis		0
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	22 457
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	462 960	443 173
Dettes des legs ou donations	1 042 049	963 007
Dettes fiscales et sociales	247 460	312 044
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	34 949 101	24 641 754
dont dettes sur projets conventionnés auprès des hôpitaux	34 482 806	24 135 401
dont divers	466 295	506 353
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	0	2 790
Total IV	36 701 570	26 385 225
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	83 790 661	80 128 908

ENGAGEMENTS DONNES

COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022		
COMPTE DE RESULTAT	Exercice 31/12/2022 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
<i>Cotisations</i>		
<i>Ventes de biens et services</i>		
<i>Ventes de biens</i>		
<i>dont ventes de dons en nature</i>		
<i>Ventes de prestations de service</i>	0	780
<i>dont parrainages</i>		
<i>Produits de tiers financeurs</i>		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	79 000	79 000
Subventions d'exploitation		
Produits liés à des financements réglementaires		
<i>Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable</i>		
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>		
<i>Dons manuels</i>	4 049 455	3 492 938
<i>Mécénats</i>	1 523 996	2 737 391
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	4 221 408	6 156 736
Autres produits liés à la Générosité Publique	792 292	402 647
<i>Contributions financières</i>	553 954	511 855
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	5 244	5 889
Utilisations des fonds dédiés / Report des ressources affectées non-utilisées ex.ant	14 904 215	14 250 830
Autres produits	1 321	115
Total I	26 130 883	27 638 181
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	15 968	109 678
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnement		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	2 829 909	4 170 230
Aides financières / subventions accordées par la fondation	19 360 104	17 150 699
Impôts, taxes et versements assimilés	142 887	164 011
Salaires et traitements	1 152 038	1 152 277
Charges sociales	625 280	533 849
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	351	1 799
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés / engagement à réaliser sur ressources affectées	315 988	57 166
Autres charges	49 156	209 478
Aides financières		
Autres charges		
Total II	24 491 681	23 549 187
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	334 152	210 646
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 778 920	195 971
Total III	4 113 072	406 617
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV		
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	4 113 072	406 617
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V		0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	12 101	1 448

Sur opérations en capital	0	0
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		37 725 740
Total VI	12 101	37 727 188
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-12 101	-37 727 188
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	30 243 955	28 044 798
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	24 503 781	61 276 375
SOLDE INTERMEDIAIRE		
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
EXCEDENT OU DEFICIT	5 740 174	-33 231 577
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	57 940	1 199 987
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	57 940	1 199 987
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	57 940	1 199 987
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL	57 940	1 199 987



F O N D A T I O N
Hôpitaux de Paris
Hôpitaux de France
Reconnue d'utilité publique

**« FONDATION HOPITAUX DE PARIS – HOPITAUX DE
FRANCE »**

« 13 rue Scipion 75 005 Paris »

ANNEXE

Table des matières

1	Préambule	4
2	Présentation de L'entité et de ses activités	4
2.1	Présentation de l'entité	4
2.2	Faits significatifs	5
3	Règles et méthodes comptables	5
3.1	Principes comptables	5
3.2	Dérogations aux principes comptables	5
3.3	Evènements postérieurs à la clôture	5
3.4	Changements de méthodes comptables	5
3.5	Principales méthodes utilisées	6
3.5.1	Immobilisations incorporelles et corporelles	6
3.5.2	Immobilisations financières	6
3.5.3	Biens et créances reçus par legs et donations destinés à être cédés	6
3.5.4	Créances et dettes	6
3.5.5	Valeurs mobilières de placement (VMP)	7
3.5.6	Indemnités de fin de carrière	7
4	Informations relatives au bilan	8
4.1	Actif	8
4.1.1	Tableau des immobilisations	8
4.1.2	Tableau des amortissements	9
4.1.3	Tableau des dépréciations	10
4.1.4	Autres titres immobilisés	10
4.1.5	Etat des créances	10
4.1.6	Détail des produits à recevoir	11
4.1.7	Evaluation des valeurs mobilières de placement	11
4.1.8	Disponibilités	12
4.1.9	Détail des charges constatées d'avance	12
4.2	Passif	12
4.2.1	Variation des fonds propres	12
4.2.2	Fonds reportés liés aux legs et donations	14
4.2.3	Tableau de suivi des fonds dédiés par projets	15
4.2.4	Tableau des provisions pour risques et charges	16
4.2.5	Etat des dettes	17
4.2.6	Détail des projets conventionnés auprès des hôpitaux	18
5	Informations relatives au compte de résultat	20
5.1	Présentation du compte de résultat	20
5.2	Détail des financements publics	20
5.3	Tableau de suivi des legs, donations et assurances vie	20

5.4	Tableau de suivi des projets accordés	21
5.5	Suivi de l'utilisation des fonds d'Aide d'urgence COVID 19	22
6	Autres informations.....	22
6.1	Contributions volontaires en nature.....	22
6.2	Engagements hors bilan	23
6.3	Effectif moyen	23
6.4	Honoraires du commissaire aux comptes	23
6.5	Rémunérations des cadres dirigeants	23
7	Informations spécifiques relatives aux entités faisant appel public à la générosité	24
7.1	Compte de résultat par origine et destination.....	24
7.2	Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public.....	26
1-	Principes, règles et méthodes d'établissement du compte d'emploi des ressources	28
2 -	Notes sur les emplois	30
2-1-	Missions sociales.....	30
2-2	Projets spécifiques Les Amis de la Maison de Solenn.....	30
2-3 -	Frais de recherche des fonds	30
2 - 4 -	Frais de fonctionnement.....	30
3 -	Notes sur les ressources	31
3-1	Détail des ressources de l'année par type de missions sociales	31

1 PRÉAMBULE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, sont caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan	83 790 661 €
- Total du compte de résultat (<i>Produits</i>)	30 243 955 €
- Résultat de l'exercice (<i>Déficit</i>)	5 740 174 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

2 PRÉSENTATION DE L'ENTITE ET DE SES ACTIVITÉS

2.1 Présentation de l'entité

La Fondation des hôpitaux de Paris – Hôpitaux de France a pour but :

- D'améliorer le quotidien des patients, des soignants et des aidants au sein des hôpitaux et autres établissements de soins ou de résidences pour personnes âgées, à but non lucratif.
- De contribuer au mieux-être des patients, et en particulier des enfants et des adolescents hospitalisés, avant, pendant et après leur hospitalisation.

A cette fin elle fait appel à la générosité du public pour financer ses missions sociales et dispose d'un effectif salarié pour mener à bien ses missions. Elle s'appuie également d'une équipe d'une dizaine de bénévoles.

Pour atteindre les buts ci-dessus définis, la Fondation se propose de réaliser et de mettre en oeuvre les moyens d'action suivants :

- La création de toute autre œuvre sociale répondant à l'objet défini à l'article 1 ;
- Un Centre de Documentation ;
- La coopération avec tous organismes ou administrations poursuivant en France ou à l'Etranger des actions similaires ou complémentaires ;
- L'organisation au niveau national et international de rencontres, débats, colloques dans les domaines qui correspondent à ses activités et à sa vocation ;
- L'organisation de sessions d'information à destination de l'ensemble des personnels hospitaliers, des patients et de leurs familles ;
- Le développement de tout moyen de communication susceptible de diffuser l'image de marque de la FONDATION et d'en faciliter le développement.

Pour mettre en œuvre les dites activités et les harmoniser avec celles d'autres institutions, la Fondation conclut toutes conventions utiles avec les collectivités publiques, les organismes mutualistes et sociaux, les universités, les établissements et les organismes d'enseignement ou de soins, publics ou privés.

2.2 Faits significatifs

Grâce à la générosité de ses donateurs et mécènes, la Fondation a réalisé une collecte importante en 2020 dans le contexte de crise sanitaire lié à l'épidémie de COVID 19, ce qui a permis de collecter près de 82.1 M€ de ressources issues de la générosité du public dont 71,7 M€ au titre du fonds d'aide d'urgence COVID 19.

Depuis 2020, la Fondation a apporté son soutien aux établissements de santé en engageant 46,9 M€ de subventions.

Ces actions se sont poursuivies en 2022 avec près de 14,3 M€ de dépenses allouées aux établissements de santé. Le détail de ces aides accordées se trouve en 5.4 et 5.5.

3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.1 Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 et suivants de l'Autorité des Normes Comptables en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- du règlement ANC n°2018-06 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenus d'établir des comptes annuels ;

3.2 Dérogations aux principes comptables

Néant

3.3 Evénements postérieurs à la clôture

Néant

3.4 Changements de méthodes comptables

Néant

3.5 Principales méthodes utilisées

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3.5.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire leur prix d'achat augmenté des frais accessoires, ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés sur le coût d'acquisition ou de production, suivant le mode linéaire selon les durées suivantes :

Nature de l'immobilisation	Durée
Logiciel	2 à 5 ans
Agencements et aménagements divers	10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
Mobilier de bureau	3 à 10 ans

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle de l'actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.5.2 Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.5.3 Biens et créances reçus par legs et donations destinés à être cédés

- Les biens reçus par legs et donations par l'entité au cours de l'exercice sont comptabilisés à l'actif à la date d'acceptation par le Conseil d'Administration. Ces biens ne sont pas amortis.
- Les disponibilités et titres de placements financiers à recevoir sont également comptabiliser à l'actif dans un compte de créances dès l'acceptation.
- Les obligations attachées à ces legs et donations sont constatées en dettes ou en provisions également lors de l'acceptation.

A la clôture de l'exercice, la valeur correspondante des actifs et passifs acceptés et pas encore réalisés est portée en fonds reportés

▪ Dépréciations de biens ou créances faisant l'objet d'un legs ou d'une donation

Les biens et créances acceptés par la Fondation dans le cadre de legs ou donations et valorisés lors de l'acceptation présentant un indice de perte valeur à la clôture de l'exercice font l'objet d'une dépréciation.

3.5.4 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

3.5.5 Valeurs mobilières de placement (VMP)

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition. Un tableau détaille les plus et moins-values latentes par nature de VMP. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes viennent déprécier la valeur brute du placement financier.

3.5.6 Indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière (IFC) sont comptabilisées en provision pour 34 045 €

La provision/l'engagement pour IFC est évalué(e) selon les hypothèses suivantes :

- *Age de départ en retraite : Application du barème légal*
- *Rotation du personnel : Taux de rotation par tranche d'âges*

Tranche d'âge	Taux de rotation
16-30	6.00%
30-40	4.00%
40-50	2.00%
50-max	0.00%

- *Taux de progression des salaires : 1.50 %*
- *Taux d'actualisation : 1.30%*
- *Taux de charges sociales retenu : 45%*

4 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

4.1 Actif

4.1.1 Tableau des immobilisations

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice Approuvée	Retraitements	Valeur brute début exercice Retraitée	Acquisitions	Cessions	virement poste à poste	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais établissement Frais de recherche et de développement Donations temporaires d'usufruit Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	145 579		145 579				145 579
TOTAL (I)	145 579		145 579				145 579
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains Constructions Collections et œuvres d'art Installations techniques, matériel et outillage industriel Matériel informatique Matériel de bureau Mobilier Autres immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	41 189 3 251 154		41 189 3 251 154	 2 942 820	 1 113 840		41 189 5 080 134
TOTAL (II)	3 292 343		3 292 343	2 942 820	1 113 840		5 121 323
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations et créances rattachées Autres titres immobilisés Prêts Autres							
TOTAL (III)							
TOTAL (I+II+III)	3 437 922		3 437 922	2 942 820	1 113 840		5 266 903

4.1.2 Tableau des amortissements

AMORTISSEMENTS	Solde début exercice Approuvé	Retraitements	Solde début exercice Retraité	Augmentation	Diminution	virement poste à poste	Solde fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais établissement Frais de recherche et de développement Donations temporaires d'usufruit Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	145 253		145 253	327			145 579
TOTAL (I)	145 253		145 253	327			145 579
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains Constructions Collections et œuvres d'arts Installations techniques matériel et outillage Matériel informatique Matériel de bureau Mobilier Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	24 165		24 165	24			24 189
TOTAL (II)	24 165		24 165	24			24 189
TOTAL (I+II+III)	169 417		169 417	351			169 768
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financière - exceptionnelle							

4.1.3 Tableau des dépréciations

NATURE DES DEPRECIATIONS	Solde début exercice Approuvé	Retraitements	Solde début exercice Retraité	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Solde en fin d'exercice
DEPRECIATIONS Sur immobilisations : - incorporelles <i>Dont Donations temporaires d'usufruit</i> - corporelles <i>Dont Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i> - financières Sur stocks et en cours Sur comptes clients Sur créances reçues par legs ou donations Autres dépréciations	75 000		75 000	186 976		261 976
TOTAL	75 000		75 000	186 976		261 976
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financière - exceptionnelle				186 976		186 976

4.1.4 Autres titres immobilisés

Ce poste intègre un placement en SCPI Primovie d'un montant de 6 000 274 € au 31 décembre 2022.

4.1.5 Etat des créances

CREANCES	MONTANT BRUT	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	95 408		95 408
Organismes payeurs			
Usagers et comptes rattachés			
Créances reçues par legs ou donations	2 288 307	2 288 307	
Autres créances	532 201	532 201	
Charges constatées d'avance	361 207	361 207	
TOTAL	3 277 123	3 181 715	95 408
(1) Montant : - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice			

La rubrique autres créances est principalement constituée de produits à recevoir détaillés en 4.1.6

4.1.6 Détail des produits à recevoir

Détail des produits à recevoir	Montants
Dons 2022	119 586
Mécénats 2022	76 897
Produits financiers Primovie 4iem trimestre 2022	76 555
RAN Mécénats	20 000
TOTAL	293 039

4.1.7 Evaluation des valeurs mobilières de placement

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	Valeur d'acquisition	Cours à la clôture de l'exercice	Plus-value latente	Moins-value latente
France Obligations Sécurité				
France Investissement Monétaire	200 078	194 959		5 119
Total	200 078	194 959	0	5 119

Les sommes collectées ne donnent pas lieu, en règle générale, à un décaissement immédiat compte tenu des délais techniques de mise en œuvre des projets par les hôpitaux.

Compte tenu de ce mécanisme, les sommes collectées sont investies en titres d'Etat français ou assimilés, afin de limiter le risque de contrepartie, et sur des maturités correspondant au profil prévisionnel des disponibilités de la Fondation.

La trésorerie disponible est également placée sur les supports suivants :

- * un fonds commun de placement obligataire géré par la Banque de France : France Obligations Sécurité.
- * un fonds commun de placement monétaire géré par la Banque de France : France Investissement Monétaire.

Le fonds obligataire de capitalisation, France Obligations Sécurité géré par BDF Gestion, ainsi que les SICAV et FCP monétaires ont fait l'objet de ventes en 2022. Ces opérations ont permis de réaliser 3 778 920 € de produits financiers.

4.1.8 Disponibilités

Ce poste intègre au 31 décembre 2022 des placements sous forme de livrets d'épargne auprès de la Banque Postale. (Livret A : 82 379 euros et un Livret B : 1 967 785 euros) ainsi que des disponibilités à la Caisse des dépôts et consignations un montant de 1 198 943 euros.

4.1.9 Détail des charges constatées d'avance

Elles représentent les dépenses engagées dans l'exercice relatives, essentiellement, à la préparation de l'Opération pièces jaunes de l'exercice à venir. Elles élèvent à 361 207 € au 31 décembre 2022.

4.2 Passif

4.2.1 Variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture de l'exercice			AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	Montant Approuvé	Montant Retraitements	Montant Retraité	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
FONDS PROPRES										
Fonds propres/fonds associatifs sans droit de reprise										
Statutaires	1 326 306		1 326 306							1 326 306
Complémentaires	2 151 801		2 151 801	449 416	449 416					2 601 217
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables										
Fonds propres/ fonds associatifs avec droit de reprise										
Statutaires										
Complémentaires										
Ecarts de réévaluation										
Réserves										
Réserves statutaires ou contractuelles										
Réserves pour projet de l'entité*	6 301 961		6 301 961	4 044 746	4 044 746					10 346 707
Réserves pour projets COVID	37 725 740		37 725 740	-37 725 740	-37 715 740					
Autres										
Report à nouveau	3 104 145		3 104 145							3 104 145
Excédent ou déficit de l'exercice	-33 231 578		-33 231 578	33 231 578		5 740 174	5 740 174			5 740 174
Autres fonds propres/fonds associatifs										
Avances conditionnées										
Autres : à préciser										
Fonds associatifs avec droit de reprise										
Apports										
Legs et donations										
RAN des activités SMS sous gestion contrôlée										
SITUATION NETTE (I)	17 378 375		17 378 375	0	-33 221 578	5 740 174	5 740 174			23 118 550
Fonds propres consommables										
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
TOTAL (II)										
TOTAL (I+II)	17 378 375		17 378 375	0	-33 221 578	5 740 174	5 740 174			23 118 550
Dont dotations et reprises :										
- d'exploitation										
- financière										
- exceptionnelle										

Conformément aux statuts, la dotation non consommable initiale apportée lors de la création est de 1 326 306 €.

Afin d'assurer le maintien de la valeur de la dotation initiale, la Fondation affecte 10% de l'excédent de ses ressources annuelles aux dotations non consommables complémentaires. Celles-ci s'élèvent à 2 601 217 € au 31 décembre 2022.

Le Conseil d'Administration a réaffirmé sa volonté d'affecter ces dotations à des actifs financiers long terme. La valeur des titres financiers inscrits au bilan s'élève à 6 000 274 € (SCPI PRIMOVIE).

4.2.2 Fonds reportés liés aux legs et donations

FONDS REPORTES	Solde début exercice Retraité	Augmentations exercice	Diminutions exercice	Virement compte à compte	Solde fin exercice
Fonds reportés liés aux legs	3 819 595	4 894 308	2 649 487		6 064 416
Fonds reportés liés aux donations					
TOTAL	3 819 595	4 894 308	2 649 487		6 064 416

4.2.3 Tableau de suivi des fonds dédiés par projets

Variation des fonds dédiés issus de :	A l'ouverture de l'exercice			Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
	Approuvé	Retraitements	Retraité		Montant global	Dont remboursements		Montant global	Projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Ressources liées à la générosité du public									
Fonds dédiés à des projets futurs	0		0					0	
Fonds dédiés - Ateliers thérapeutiques MDS	4 375 662		4 375 662	223 530	330 340			4 268 851	
Fonds dédiés - Pédiatrie	0		0	40 000				40 000	
Fonds dédiés - MP - Ados	186 025		186 025		186 025			0	
Fonds dédiés - Atelier Esthétique - MDS	17 767		17 767					17 767	
FD - Appel à projets en cours	0		0					0	
FD Hôpital San Salvador	505 117		505 117	1 250				506 367	506 367
FD GH de Creil Legs Dupuis 17G15	40 412		40 412					40 412	40 412
FD Gériatrie	0		0	20 058				20 058	
FD Urgence COVID 19	27 335 324		27 335 324	31 151	14 387 850			12 978 625	
Total	32 460 306	0	32 460 306	315 988	14 904 215	0	0	17 872 078	546 779

4.2.4 Tableau des provisions pour risques et charges

NATURE DES PROVISIONS	Solde début exercice			Dotation exercice	Reprise exercice	Solde en fin exercice
	Approuvé	Retraitements	Retraité			
Provisions pour risques						
Provisions pour charges sur legs ou donations						
Provisions pour pensions et obligations similaires	39 289		39 289		5 244	34 045
Provisions pour restructurations						
Provision pour charges	46 116		46 116		46 116	
Provisions pour impôts						
Provisions pour charges à répartir						
Autres provisions pour charges						
TOTAL	85 405		85 405		51 360	34 045
Dont dotations et reprises :						
- d'exploitation					51 360	
- financière						
- exceptionnelle						

Ce poste regroupe :

- La provision relative à l'indemnité de départ à la retraite, d'un montant de 34 045 €, pour l'ensemble des salariés de la Fondation dont les hypothèses sont décrites en 3.5.6 ;
- Une provision pour charges d'un montant de 46 116 € en lien avec un litige d'un dossier legs a été reprise en 2022 du fait de la prescription du délai de recours.

4.2.5 Etat des dettes

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE		
		1 an au plus	à plus d'un an moins 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers (1)				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	462 960	462 960		
Dettes des legs ou donations	1 042 049	1 042 049		
Dettes fiscales et sociales	247 460	247 460		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	34 949 101	466 295	34 482 806	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	36 701 570	2 218 764	34 482 806	
(1) Montants : Emprunts souscrits en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Détail des charges à payer	Montants
1) Fournisseurs et factures non parvenues	462 960
2) Personnel	4 311
3) Organismes sociaux	71 848
4) Taxes dues sur les rémunérations	17 599
5) Dettes concernant les congés payés	153 702
6) Diverses dettes sociales	
TOTAL	710 420

4.2.6 Détail des projets conventionnés auprès des hôpitaux

Ces dettes représentent les engagements de financement pris par la Fondation et dont la réalisation effective est soumise à conditions et obligations (essentiellement l'obligation de réalisation préalable des projets par les hôpitaux financés conformément aux engagements pris).

Par ailleurs les fonds d'aide d'urgence sont assimilés aux projets conventionnés avec les hôpitaux et suivent le même traitement comptable.

Fondation Hôpitaux de Paris – Hôpitaux de France

Ressources / Intitulés		Situations	Fonds engagés au début de l'exercice	Fonds engagés au titre de l'exercice	Versements en cours d'exercice				Versement au cours de l'exercice	Annulations	Fonds restants en fin d'exercice
	Année	Référence projet	(465...)	Subvention accordée	Montant 1	Date 1	Montant 2	Date 2			(465...)
Total OPJ 2013	2013	OPJ	50 039.47	0.00	0.00		0.00		0.00	0.00	50 039.47
Total OPJ 2015	2015	OPJ	22 547.00	0.00	0.00		0.00		0.00	0.00	22 547.00
Total OPJ 2016	2016	OPJ	379 144.00	0.00	255 031.00		0.00		255 031.00	36 272.00	87 841.00
Total OPJ 2017	2017	OPJ	468 807.00	0.00	256 083.78		0.00		256 083.78	18 787.22	193 936.00
Total OPJ 2018	2018	OPJ	735 631.00	0.00	72 806.94		0.00		72 806.94	82 497.00	580 327.06
Total OPJ 2019	2019	OPJ	1 523 835.00	0.00	629 545.16		0.00		629 545.16	30 886.39	863 403.45
Total OPJ 2020	2020	OPJ	1 898 214.00	0.00	691 554.00		35 000.00		726 554.00	69 448.00	1 102 212.00
Total OPJ 2021	2021	OPJ	3 003 921.00	0.00	652 504.50		0.00		652 504.50	0.00	2 351 416.50
Total OPJ 2022	2022	OPJ	0.00	3 369 466.32	0.00		0.00		0.00	0.00	3 369 466.32
Total OPJ			8 082 138.47	3 369 466.32	2 557 525.38		35 000.00		2 592 525.38	237 890.61	8 621 188.80
Total PDV 2014	2014	PDV	500.00	0.00	0.00		0.00		0.00	0.00	500.00
Total PDV 2015	2015	PDV	108 580.00	0.00	0.00		0.00		0.00	18 000.00	90 580.00
Total PDV 2016	2016	PDV	343 169.00	0.00	53 224.00		0.00		53 224.00	57 700.00	232 245.00
Total PDV 2017	2017	PDV	819 290.00	0.00	190 241.00		0.00		190 241.00	177 639.00	451 410.00
Total PDV 2018	2018	PDV	1 132 346.68	0.00	461 816.40		0.00		461 816.40	97 682.00	572 848.28
Total PDV 2019	2019	PDV	2 003 679.00	9 472.00	1 139 710.76		30 000.00		1 169 710.76	95 252.80	748 187.44
Total PDV			4 407 564.68	9 472.00	1 844 992.16		30 000.00		1 874 992.16	446 273.80	2 095 770.72
Total PJA 2015	2015	PJA	317 280.33	0.00	25 000.00		0.00		25 000.00	0.00	292 280.33
Total PJA 2016	2016	PJA	482 618.00	0.00	139 062.00		0.00		139 062.00	0.00	343 556.00
Total PJA 2017	2017	PJA	444 229.00	0.00	216 600.00		0.00		216 600.00	85 000.00	142 629.00
Total PJA 2018	2018	PJA	35 000.00	0.00	0.00		0.00		0.00	0.00	35 000.00
Total PJA 2021	2021	PJA	246 420.00	0.00	0.00		0.00		0.00	0.00	246 420.00
Total PJA			1 525 547.33	0.00	380 662.00		0.00		380 662.00	85 000.00	1 059 885.33
Total DPA 2015	2015	DPA	21 358.00	0.00	0.00		0.00		0.00	0.00	21 358.00
Total DPA 2016	2016	DPA	33 679.00	0.00	19 600.00		0.00		19 600.00	0.00	14 079.00
Total DPA			55 037.00	0.00	19 600.00		0.00		19 600.00	0.00	35 437.00
Total PUH 2014	2014	PUH	150 000.00	0.00	0.00		0.00		0.00	0.00	150 000.00
Total PUH			150 000.00	0.00	0.00		0.00		0.00	0.00	150 000.00
FAU		FAU	3 306.30	180 885.67	126 121.39				126 121.39	0.00	58 070.58
FAU - Urgence Sanitaire Ukraine		FAU - Urgence Ukraine	0.00	9 200.00	9 200.00				9 200.00		0.00
Total COVID 2020	2020	COVID	8 900.00	10 000.00	8 900.00				8 900.00	0.00	10 000.00
Total Espaces soignants 2021	2021	COVID Espaces soignants	4 017 071.00	0.00	97 528.96		0.00		97 528.96	0.00	3 919 542.04
Total Espaces soignants 2022	2022	COVID Espaces soignants	0.00	7 270 397.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	22 911.00	7 247 486.00
Total Espaces soignants			4 017 071.00	7 270 397.00	97 528.96		0.00		97 528.96	22 911.00	11 167 028.04
Total MDA 2021	2021	COVID MDA	409 665.00		409 665.00				409 665.00	0.00	0.00
Total MDA 2022	2022	COVID MDA							0.00	0.00	0.00
Total COVID MDA			409 665.00	0.00	409 665.00		0.00		409 665.00	0.00	0.00
Total DROM COM	2021	COVID DROM COM	1 520 000.00	200 000.00	880 000.00				880 000.00	0.00	840 000.00
Total Gériatrie 2021	2021	COVID GERIATRIE	1 993 289.00	0.00	162 539.46		0.00		162 539.46	0.00	1 830 749.54
Total Gériatrie 2022	2022	COVID GERIATRIE	0.00	0.00	0.00		0.00		0.00	0.00	0.00
Total GERIATRIE			1 993 289.00	0.00	162 539.46		0.00		162 539.46	0.00	1 830 749.54
Total Santé Mentale Enfants et Ados	2022	COVID SM	0.00	7 117 453.00	250 000.00		0.00		250 000.00	0.00	6 867 453.00
Total SANTEMENTALE			0.00	7 117 453.00	250 000.00		0.00		250 000.00	0.00	6 867 453.00
Total MDA 2016	2016	MDA	225 359.00	0.00	2 558.00		0.00		2 558.00	0.00	222 801.00
Total MDA 2017	2017	MDA	147 730.00	0.00	55 000.00		0.00		55 000.00	0.00	92 730.00
Total MDA 2019	2019	MDA	93 639.00	0.00	27 000.00		0.00		27 000.00	0.00	66 639.00
Total MDA 2020	2020	MDA	181 365.00	0.00	178 763.00		0.00		178 763.00	0.00	2 602.00
Total MDA 2021	2021	MDA	163 345.00	0.00	0.00		0.00		0.00	0.00	163 345.00
Total MDA			811 438.00	0.00	263 321.00		0.00		263 321.00	0.00	548 117.00
FDS D.RES.INTERVENT° PROJ ASSOCIATIF (MDS-MDA)			151 444.13						0.00	0.00	151 444.13
Projet Répit	2021	21REP001	1 000 000.00		100 000.00	02/09/2022			100 000.00	0.00	900 000.00
Projet Répit	2022	COVID/SM/2022/0049		147 661.92			0.00		0.00	0.00	147 661.92
Pédiatre du Monde - Urgence Ukraine	2022	22PEX001		192 000.00	192 000.00	18/03/2022			192 000.00	0.00	0.00
CICR - Croix Rouge - Urgence Ukraine	2022	22PEX002		1 000 000.00	1 000 000.00	20/04/2022			1 000 000.00	0.00	0.00
TOTAL GENERAL			24 135 400.91	19 506 535.91	8 302 055.35		65 000.00	0.00	8 367 055.35	792 075.41	34 482 806.06

5 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

5.1 Présentation du compte de résultat

Sur les comptes 2022 de la Fondation, il n'y a pas d'impact de changements de regroupement des comptes de reports et utilisations des fonds dédiés.

5.2 Détail des financements publics

Financements publics	Union Européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres (préciser)	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation					79 000	79 000
Subventions d'investissements						
TOTAL	0	0	0	0	79 000	79 000

5.3 Tableau de suivi des legs, donations et assurances vie

Détail de la rubrique « legs, donations et assurances-vie » figurant au compte de résultat :

PRODUITS	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	1 660 974
Montant de la rubrique de produits "legs ou donations" définie à l'art. 213-9	4 877 428
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	658 812
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	46 116
Utilisation des fonds reportés liés aux legs et donations	1 236 834
CHARGES	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	590 126
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	186 976
Report en fonds reportés liés aux legs et donations.	3 481 655
SOLDE DE LA RUBRIQUE	4 221 408

5.4 Tableau de suivi des projets accordés

PROJETS ENGAGES ET ACCEPTEES	Montants
Projets Pédiatriques	
- Projets Pièces jaunes	3 183 437
- Projets Maisons des adolescents en régions	186 030
- Projets Activités les Amis de la Maison de Solenn - Bourse	75 000
- Projets Fonds aide d'urgence Assistantes sociales	178 926
Total Projets Pédiatriques	3 623 392
Projets Fonds Aide urgence COVID - Soutien aux patients , aux soignants et aidants	
- Projets Gériatrie Lutte contre l'isolement	0
- Projets Espaces soignants	7 270 397
- Projets Santé Mentale Enfants et ados	7 117 453
Total Projets Fonds Aide urgence COVID	14 387 850
Projets Urgences Sanitaires	1 201 200
Projets Répit	147 662
Sous total Aides financières / subventions allouées	19 360 104
Financements ateliers Maison de Solenn	70 909
Total	19 431 012

5.5 Suivi de l'utilisation des fonds d'Aide d'urgence COVID 19

	Montants
Solde initial des fonds COVID à fin 2021	27 335 324
Nouvelles ressources de l'année	31 151
Projets Fonds Aide urgence COVID - financés auprès d'autres organismes	
- Projets Gériatrie Lutte contre l'isolement	0
- Projets Espaces soignants	7 270 397
- Projets Santé Mentale Enfants et Ados	7 117 453
Total Projets Fonds Aide urgence COVID	14 387 850
Total net utilisation des fonds COVID en 2022	14 356 699
Solde Fonds COVID à fin 2022	12 978 625

L'utilisation de ces fonds d'aide d'urgence COVID19 fait l'objet d'un suivi régulier par le bureau et le Conseil d'Administration de la Fondation.

6 AUTRES INFORMATIONS

6.1 Contributions volontaires en nature

a) Contributions volontaires en nature non valorisées

Comme les années précédentes, ces contributions volontaires en nature sont à la fois du bénévolat mais également des contributions en services rendus par nos partenaires historiques durant notre opération emblématique Pièces jaunes.

Au titre du bénévolat, la Fondation a bénéficié au cours de l'exercice 2022 de l'aide de quatre bénévoles, représentant un équivalent temps pleins (soit une valorisation au SMIC chargé de 28 081€). Il s'agit d'une équipe qui se relaie, à tour de rôle, chaque jour au sein des différents services de la Fondation.

La Banque de France ainsi que la Poste mettent à disposition de la Fondation du personnel et du matériel pour réaliser la collecte, le tri et l'acheminement de la collecte des pièces métalliques. Certains de nos partenaires réalisent également à notre profit ou au profit de nos bénéficiaires des événements et opérations de communication et de collecte.

Ces prestations et dons en nature n'ont pas pu être valorisées à ce jour en raison de l'absence d'informations transmises par ces entités.

b) Contributions volontaires en nature valorisées

La Fondation a fait l'objet d'un montant de dons en nature de 57 940 € se répartissant comme suit :

- Dons en nature d'affichages publicitaires gracieux à hauteur de 42 970 € ;
- Dons en nature de campagnes de communication et cadeaux à hauteur de 14 970€.

6.2 Engagements hors bilan

Néant

6.3 Effectif moyen

	ETP	
	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	11.60	1.00
Non cadres	11.03	
TOTAL	22.63	1.00

La moyenne de l'effectif sur douze mois est de 23,63 ETP salariés en 2022 contre 21,66 salariés en 2021.

6.4 Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes portés au compte de résultat de l'exercice ont été de 54 503 € (PCG art 833-14, L 820-3 du code de commerce), dont

- 54 503 € au titre de la mission légale de contrôle des comptes
- 0 € au titre des Services autres que la certification des comptes (SACC)

6.5 Rémunérations des cadres dirigeants

Au sein de la Fondation, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2016 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif est nul en 2022.

7 INFORMATIONS SPECIFIQUES RELATIVES AUX ENTITES FAISANT APPEL PUBLIC A LA GENEROSITE

7.1 Compte de résultat par origine et destination

A. PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Produits liés à la générosité du public	14 700 222	14 700 222	13 196 330	13 196 330
Cotisations sans contrepartie				
Dons, Legs et Mécénat				
Dons manuels	4 049 455	4 049 455	3 492 938	3 492 938
Legs, Donations et assurances vies	4 221 408	4 221 408	6 156 736	6 156 736
Mécénat	1 523 996	1 523 996	2 737 391	2 737 391
Autres produits liés à la générosité du public	4 905 363	4 905 363	809 265	809 265
2. Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage d'entreprise				
Contributions financières sans contre partie	553 954		511 855	
Autres produits non liés à la générosité du public	1 321		895	
3. Subventions et autres concours publics	79 000		79 000	
4. Reprises sur provisions et dépréciations	5 243	5 243	5 889	5 889
5. Utilisation de fonds dédiés antérieurs	14 904 215	14 904 215	14 250 830	14 250 830
TOTAL	30 243 955	29 609 680	28 044 799	27 453 049
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Missions sociales				
Réalisées en France	20 362 959	19 849 005	19 779 709	19 267 854
Actions réalisées par l'organisme	1 002 855	1 002 855	2 629 010	2 629 010
Versement à d'autres organismes	19 360 104	18 846 150	17 150 699	16 638 844
Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versement à d'autres organismes				
2. Frais de recherche de fonds	2 581 118	2 581 118	2 302 048	2 302 048
Frais d'appel à la générosité du public	2 456 938	2 456 938	1 957 701	1 957 701
Frais de gestion des legs	124 180	124 180	344 347	344 347
Frais de recherche d'autres ressources				
3. Frais de Fonctionnement	1 243 716	1 163 395	1 411 714	1 331 819
4. Dotation aux provisions et dépréciations				
5. Impôts sur les bénéfices				
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice	315 988	275 988	37 782 906	37 782 906
TOTAL	24 503 781	23 869 506	61 276 377	60 684 627
EXCEDENT OU DEFICIT	5 740 174	5 740 174	-33 231 578	-33 231 578

B. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature	57 940	57 940	1 199 987	1 199 987
2. Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
3. Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	57 940	57 940	1 199 987	1 199 987
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France	57 940	57 940	1 199 987	1 199 987
Réalisées à l'étranger				
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds				
3. Contributions volontaires au Fonctionnement				
TOTAL	57 940	57 940	1 199 987	1 199 987
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0	0	0

7.2 Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

EMPLOIS PAR DESTINATION			EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Emplois de l'exercice					Ressources de l'exercice		
1. Missions sociales			19 849 005	19 267 853	1. Ressources liées à la générosité du public	14 700 222	13 196 330
	Réalisées en France		19 849 005	19 267 853	1.1 Cotisations sans contrepartie		
	Actions réalisées par l'organisme		1 002 855	2 629 010	1.2 Dons, legs et mécénats		
	Versement à d'autres organisations		18 846 150	16 638 844	Dons manuels	4 049 455	3 492 938
	Réalisées à l'étranger				Legs, donations et assurance-vie	4 221 408	6 156 736
	Actions réalisées par l'organisme				Mécénats	1 523 996	2 737 391
	Versement à d'autres organisations				1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	4 905 363	809 265
2. Frais de recherche de fonds			2 581 118	2 302 048			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public			2 456 938	1 957 701			
2.1.1 Frais de recherche de Fonds							
2.1.2 Frais de gestion des legs			124 180	344 347			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources							
3. Frais de fonctionnement			1 163 395	1 331 819			
TOTAL DES EMPLOIS			23 593 518	22 901 720	TOTAL DES RESSOURCES	14 700 222	13 196 330
	Dotations aux amortissements et dépréciations		0	0	Reprise sur provisions et dépréciations	5 243	5 889
	Report en fonds dédiés de l'exercice		275 988	37 782 906	Utilisations de fonds dédiés antérieurs	14 904 215	14 250 830
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			5 740 174	-33 231 578	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL			29 609 680	27 453 048	TOTAL	29 609 680	27 453 049

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	8 324 645	43 288 178
Excédent ou insuffisance de la générosité du public	5 740 174	-33 231 578
Investissements ou désinvestissement nets liées à la générosité du public	-183	-2 000 159
DAP immo financées par la GP	351	1 799
Affectation de l'excédent de la générosité publique en dotation non consommable	449 416	266 405
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	14 514 403	8 324 645

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1. Contributions volontaires aux missions sociales			1. Contributions volontaires liées à la générosité		
Réalisées en France	57 940	2 215 677	du public		
Réalisées à l'étranger			Bénévolat		
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds			Prestations en nature		
3. Contributions volontaires au fonctionnement			Dons en nature	57 940	2 215 677
TOTAL	57 940	2 215 677	TOTAL	57 940	2 215 677

FONDS DEBIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEBIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	32 460 306	8 928 230
Utilisation	14 904 215	14 250 830
Report	275 988	37 782 906
FONDS DEBIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	17 832 079	32 460 306

Annexe du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public et du CROD

1- Principes, règles et méthodes d'établissement du compte d'emploi des ressources

1 - 1 - Principes généraux d'établissement

Le compte d'emploi des ressources au 31 décembre 2022 est établi conformément au modèle recommandé par le règlement comptable N° 2008-12 du décembre 2008 du comité de la réglementation comptable et aux dispositions de l'arrêté du 30 juillet 1993, relatif aux organismes faisant appel à la générosité publique (GP) pris en application de la loi du 7 août 1991 et du décret du 17 septembre 1992.

- Les emplois sont ventilés en trois catégories : les missions sociales, les frais d'appel à la générosité du public et les frais de fonctionnement.
- Les ressources distinguent celles qui relèvent de la générosité publique (GP) de celles qui ont une autre origine.
 - Les ressources liées à la GP sont constituées des dons, legs, assurances vie et mécénats. Les ressources affectées provenant de la générosité publique qui ne sont pas utilisées dans l'année sont comptabilisées en dotation aux fonds dédiés pour financer les projets futurs. Les ressources non affectées et non utilisées impactent le résultat comptable.
 - Les autres ressources liées à la GP correspondent aux produits financiers issus des placements relatifs à la GP et aux annulations des projets conventionnés auprès des hôpitaux après décision du Conseil d'Administration
 - Les produits non GP correspondent aux subventions et aux contributions financières
- Les contributions financières financent en premier lieu les missions sociales de la fondation
- Les ressources qui proviennent de la générosité publique financent, après les contributions financières, les emplois relevant en priorité des missions sociales de la Fondation puis les immobilisations, les frais d'appel à la générosité publique, et dans les conditions précisées à l'alinéa suivant les frais de fonctionnement. Les fonds dédiés affectés à des programmes qui proviennent des exercices antérieurs ainsi que les annulations d'aides attribuées aux hôpitaux sont utilisés en priorité.
- La subvention d'accompagnement de l'AP-HP finance les dépenses de fonctionnement de la Fondation. Si ces ressources sont insuffisantes, le solde des dépenses de fonctionnement est financé par celles qui proviennent de la générosité publique.

Le compte de résultat par origine et destination (CROD) recense l'ensemble des ressources et emplois de la Fondation. Il est établi à partir des données comptables. Les ressources par nature sont directement extraites de la comptabilité générale, les emplois par destination découlent de la comptabilité analytique.

La partie issue de la GP est reprise dans le CER.

1 - 2 - Modalités de passage des comptes annuels au compte d'emploi des ressources

Le tableau ci-dessous présente le passage entre les charges par nature et les rubriques du compte de résultat par origine et par destination. Il est construit à partir de la comptabilité analytique.

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT EST DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL DU COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Frais de gestion des legs					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de matières premières et autres approvisionnement	2 875				3 002		5 751				11 628
Autres achats et charges externes	211 079				392 913	57 686	378 655				1 040 333
Charges locatives	60 934				136 351		138 819				336 105
Honoraires	109 881				217 816		133 652				461 349
Conception, création, fabrication	6 762				724 323		39 642				770 727
Missions, réceptions, déplacements	5 491				27 349		3 386				36 226
Frais postaux et frais télécom	1 654				184 546		3 309				189 509
Impôts et taxes	211				17 490	19 308	421				37 430
Salaires et charges sociales	419 434				752 511		526 399				1 698 344
Salaires Maisons de Solenn	184 432										184 432
Financements accordés		19 360 104									19 360 104
Dotations aux amortissements					176		176				351
Dotations aux provisions											0
Reports en fonds dédiés										315 988	315 988
Autres charges	102				462	47 187	1 405				49 156
Charges financières											0
Charges exceptionnelles							12 101				12 101
Participations des salariées au résultat											0
Impôt sur les bénéfices											0
TOTAL	1 002 855	19 360 104	0	0	2 456 938	124 180	1 243 716	0	0	315 988	24 503 781

2 - Notes sur les emplois

2-1- Missions sociales

Ces missions se traduisent par des subventions engagées au titre des projets accordés par le Conseil d'administration, sur proposition du Comité d'orientation, pour un montant de 19 360 104 euros. Il faut y intégrer également la quote-part des salaires et charges sociales et les frais de structure y afférent pour un montant de 1 002 855 euros (dont 184 431 euros rémunération des salariés affectés à la Maison de Solenn et 70 909 euros de frais finançant le fonctionnement ateliers thérapeutiques de la Maison de Solenn) soit un total pour les missions sociales de 20 362 959 euros.

2-2 Projets spécifiques Les Amis de la Maison de Solenn

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la Fondation finance et accompagne, directement, les ateliers de soins culturels, la recherche et les dépenses de formation de la Maison de Solenn ainsi que les salariés affectés à ces diverses activités.

	2022	2021
EMPLOIS	553 869	449 394
<i>Frais de personnel et vacations des Ateliers</i>	184 431	231 329
<i>Fonctionnement des Ateliers</i>	32 298	46 186
<i>Investissement et équipement des Ateliers</i>	5 969	7 684
<i>Recherche et Formation</i>	32 641	57 028
<i>Terrasse</i>	75 000	50 000
<i>Report des ressources</i>	223 529	57 166
SOLDE DE L'EXERCICE		

2-3 - Frais de recherche des fonds

Ils se composent des frais du matériel de campagne pour les hôpitaux et les écoles, les partenaires et les frais de marketing direct, des frais d'édition des lettres hôpital soleil destinées aux donateurs, des frais de maintenance et de développement du Site internet dédié à l'opération Pièces jaunes, des frais de traitement de dons et de relations presse. Ils intègrent, également, la quote-part des salaires, charges sociales et frais de structure y afférent.

2 - 4 - Frais de fonctionnement

a – Les frais de communication institutionnels sont les frais relatifs essentiellement aux lettres d'information destinées aux partenaires de la Fondation, au rapport d'activité annuel, au site Internet de la Fondation et à la quote-part des frais de structure non affectés aux pôles opérationnels.

b – Les frais d'administration générale sont les frais de structure constitués essentiellement des salaires et charges sociales non affectés aux deux pôles opérationnels.

3 - Notes sur les ressources

3-1 Détail des ressources de l'année par type de missions sociales

Les ressources issues de la générosité publique et les contributions financières de l'année par type de mission sociale se ventilent comme suit :

Détail des Ressources par type de mission sociale	Montants
Ressources affectées au COVID	31 151
Ressources affectées à Pédiatrie	5 243 798
Ressources affectées à la Gériatrie	469 558
Ressources affectées à la Maison de Solenn	223 530
Ressources non ciblées	5 173 068
TOTAL	11 141 104

3- 2 – Ressources du projet spécifique : Les Amis de la Maison de Solenn

(en euros)	2022	2021
RESSOURCES (*)	553 859	449 394
<i>Dons, legs et Assurances vie</i>	223 529	56 523
<i>Fondation de l'entreprise l'Oréal</i>		
<i>Autre produits de la générosité</i>		643
<i>Prélèvement net (+) ou dotation nette (-) sur fonds dédiés</i>	330 340	392 228
<i>Produits financiers</i>		

(*) Ces ressources comprennent les ressources de l'année pour 57 166 euros et les reports des variations de fonds dédiés pour un montant net de 392 228 euros